



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MAZZA (Vincenzo), « Note sur l'établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome I, GIDE (André), p. 173-174

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16042-7.p.0173](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16042-7.p.0173)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Les trois actes du *Roi Candaule*, premier des trois drames gidiens, ont paru dans trois numéros du mensuel *L'Ermitage* en 1899, le premier Acte en septembre (p. 161-198), le deuxième en novembre (p. 362-385) et le troisième en décembre (p. 455-474). Le rythme des parutions a suivi celui de la rédaction de la pièce de la part de Gide.

En 1901, les Éditions de La Revue blanche – siége au 23, boulevard des Italiens à Paris – publient pour la première fois la pièce en version intégrale du « drame en trois actes » où apparaît la mention : « Représenté pour la première fois à Paris, par l'*Œuvre*, sur la scène du *Nouveau-Théâtre*, le jeudi 9 mai 1901. » Sur la page qui précède le début de la préface est placée la dédicace « À mon frère Georges Rondeau ». La distribution des treize rôles apparaît entre la préface et le début du premier Acte. Aurélien Lugné-Poe a l'honneur de voir mentionné sa tâche de metteur en scène : « Pour la mise en scène détaillée, s'adresser à M. Lugné-Poé [*sic*], 23, boulevard des Italiens. » La pièce se termine avec « (Rideau) » suivi par « Fin du *Roi Candaule* », parus également dans *L'Ermitage*.

Les Éditions du Mercure de France publient, en 1904, pour la première fois, *Saül*, qui est précédé par la conférence « De l'évolution du théâtre » que Gide venait de donner auprès de la société de La Libre Esthétique à Bruxelles le 25 mars 1904, et suivi par *Le Roi Candaule* (p. 153-229). Gide y ajoute la deuxième préface composée principalement des critiques que reçut la pièce au moment de la création du spectacle. La distribution apparaît à l'identique après trois ans, mais elle est placée avant les préfaces. L'indication du metteur en scène a disparu. La pièce se clôt en indiquant seulement « Fin du *Roi Candaule* ».

Ensuite, dans tome III des *Œuvres complètes*, *Le Roi Candaule*, publié en 1933 (p. 287-396), deviendra la version choisie, en 2009, par Jean

Claude, à l'occasion de la parution du premier tome de *Romans et récits* dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».

En 1942, Gide publie un recueil de ses pièces : *Théâtre. Le Roi Candaule* (p. 153-247) est placé après *Saül* et avant *Œdipe, Perséphone* et *Le Treizième Arbre*. La page du titre affiche pour la première fois « Drame en vers en trois actes », formule qui sera gardée pour l'édition de Richard Heyd. Dans la même page paraît « 1900 » qui ne représente ni l'année de l'achèvement de la rédaction, ni celle de la première publication. Une version abrégée de la distribution est placée après les deux préfaces, et fait paraître exclusivement les trois rôles principaux, ainsi que le 9 mai 1901 comme date de la première représentation. Rien n'est ajouté à la dernière réplique de Syphax.

Le Roi Candaule parut dans le deuxième volume du *Théâtre complet d'André Gide* établie par Richard Heyd qui ne contient ni la distribution, ni le « Plan du festin », reproduits dans la présente édition qui nomme la pièce « Drame en vers en trois actes » et qui se clôt avec la mention « Rideau ».

En 2009, dans le premier tome de *Romans et récits*, la pièce se termine avec la dernière réplique de Syphax, rien ne suit. La deuxième préface de Gide rentre dans la rubrique « En marge du », placée à l'issue du texte dramatique.

Cette version du *Roi Candaule* est établie à partir de l'édition de Richard Heyd (*Ides et Calendes*, 1947), dernière publication des textes dramatiques de Gide de son vivant. Les variantes par rapport à l'édition de la Pléiade sont signalées en note. Nous restituons la ponctuation de l'édition Heyd et ne signalons que les cas où les différences engendrent un changement significatif.